

# CAMPAGNE LEZ WARDRECQUES

## DECEMBRE 2019

### 9 APPEL à CANDIDATURES

Pour le lancement de la 4<sup>e</sup> saison de l'émission « **Mon plus beau Noël** », présentée par Valérie Damidot et diffusée sur TF1, l'équipe de casting est à la recherche de particuliers passionnés de décorations de Noël.

Il s'agit d'un concours où 4 duos se reçoivent les uns chez les autres pour partager une répétition du réveillon de Noël, et se notent sur 4 critères : la décoration de Noël / La tradition de Noël / Le menu de Noël / L'esprit de Noël.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter : **Gabriel HARDION**  
**CHARGÉ DE CASTING**  
**"MON PLUS BEAU NOËL"**

**Tel : 01 41 41 44 20**

**Port : 07 81 59 37 16**

### ρ COLIS DES AINES

La distribution des colis de Noël aux personnes âgées de 65 ans et plus se fera le jeudi 12 et/ou le vendredi 13 décembre.

**Si vous devez vous absenter ces jours-là ; merci d'appeler la Mairie au 03 21 93 70 98, avant le 10 décembre à 17h30.**

### τ NOEL APPROCHE....

Rendez-vous le samedi 14 décembre à 15h00 rejoignez-nous à la salle polyvalente pour un spectacle de ventriloque... Valerjean et Oscar !

L'humour et le sens de la répartie seront au rendez-vous. Rires assurés !

Ce spectacle est **gratuit pour tous les enfants de la commune**, ouverture des portes à 14h30.

Friandises et boissons offertes aux enfants. Présence du Père-Noël qui offrira une coquille de Noël et des friandises (offerts par la Municipalité).

Vous pourrez également faire une photo (gratuite) avec le Père-Noël.

### θ CANTINE SCOLAIRE

Les réservations des repas sont à déposer dans la boîte aux lettres « cantine garderie » de l'école

- **Avant le mardi 10 décembre à 10h pour le repas du jeudi 19 décembre**
- **Avant le vendredi 20 décembre à 10h pour le repas du lundi 6 janvier**

### ⊕ ANIMATIONS SPORTIVES

Des animations sportives proposées par la Gymnastique Volontaire auront lieu durant les vacances à la salle polyvalente, de 14h à 16h : lundi 23 décembre, vendredi 27 décembre et jeudi 2 janvier, pour les enfants de 6 à 10 ans.

### \* PERMANENCES MAIRIE

La Mairie sera fermée

- les mardis 24 et 31 décembre
- les samedis 21 et 28 décembre

Rappel des horaires : lundi/mardi/jeudi et vendredi de 15h à 17h30 et le samedi de 10h à 12h.

### . LA BIBLIOTHEQUE

Les horaires :

- le 1<sup>er</sup> mardi du mois (hors vacances scolaires) de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (prochains mardis : le 3 décembre et le 7 janvier)
- le mercredi de 14h à 17h
- le vendredi de 15h à 18h

#### **FERMETURE**

durant les vacances scolaires  
(du 21 décembre au 4 janvier)



## § COLLECTE DES DECHETS

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, notre commune change de jour de collecte, les ordures ménagères (poubelle verte) seront collectées chaque mercredi à partir de 5h15, **les emballages ménagers** (poubelle jaune) seront collectés **le lundi dès 5h15 les semaines paires.**

La collecte du verre reste en apport volontaire

## U RECENSEMENT DE LA POPULATION

**Le recensement communal de la commune se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020.**

Ce qu'il faut savoir : le recensement est une évaluation de la population, de ses besoins et de ses conditions de vie. Il est effectué régulièrement dans toutes les communes, et permet d'établir des données démographiques sur le nombre d'habitants en France, leur logement, leur situation matrimoniale ou professionnelle.

Comment ça marche ? Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme 60% des personnes recensées. Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

Peut-on être aidé ? L'agent recenseur est à la disposition des personnes souhaitant de l'aide, quelle que soit la nature de la difficulté rencontrée. Merci de lui réserver un bon accueil.

Est-il obligatoire de répondre au recensement ? Participer au recensement

est **obligatoire** et un nombre important de réponses permet la précision dans le traitement des données.

Votre participation est essentielle.

Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

# LA CEREMONIE DES VŒUX AURA LIEU LE SAMEDI 11 JANVIER à 18H00 SALLE POLYVALEN TE

